

CDA 20-21 21-06-12 Informations championnat jeunes régionaux

- **Schéma championnat 2021-2022**

U21 H : 29 équipes qui évoluent en 5 x 6 équipes du 26/9 au 12/12/2021. Les 5 premiers de chaque série plus le meilleur deuxième joueront un deuxième tour national. Les 23 équipes restantes disputent un deuxième tour du 6/2 au 24/4/2022.

U18 H : 28 équipes qui évoluent en 4 x 7 équipes du 26/9 au 16/01/2022 puis ont un 2^{ème} tour en 5 x 6 équipes du 6/2 au 1/5/2022. Un final 8 peut être prévu (VBL-AWBB) les week-end des 8 et 15 mai à confirmer.

U17H : 18 équipes qui évoluent en 3 x 6 équipes du 26/9 au 12/12/2021 puis ont un 2^{ème} tour en 3 x 6 équipes du 16/01 au 01/05/2022.

U16H : 24 équipes qui évoluent en 4 x 6 équipes du 26/9 au 12/12/2021 puis ont un 2^{ème} tour en 3 x 8 équipes du 9/01 au 1/05/2022. Un final 8 peut être prévu (VBL-AWBB) les week-end des 8 et 15 mai à confirmer.

U15H : 17 équipes qui évoluent en 3 x 6 équipes du 26/9 au 12/12/2021 puis ont un 2^{ème} tour du 16/01 au 1/5/2022.

U14H : 23 équipes qui évoluent en 4 x 6 équipes du 26/9 au 12/12/2021 puis ont un 2^{ème} tour en 3 x 8 équipes du 09/01 au 01/05/2022. Final 8 à confirmer.

U19D : 15 équipes qui évoluent en 3 x 6 équipes du 26/9 au 12/12/2021. Les 2 premiers de chaque série jouent un 2^{ème} tour national. Les 9 autres équipes : [formule à réfléchir](#).

U17D : 14 équipes qui évoluent en 2 x 8 équipes du 26/9 au 16/01/2021 puis ont un 2^{ème} tour en 3 x 6 équipes du 6/02 au 01/05/2022.

U16D : 12 équipes qui évoluent en 2 x 6 équipes du 26/9 au 12/12/2021. Les 3 premiers de chaque série jouent un 2^{ème} tour national. Les 6 autres équipes jouent en 1 x 6 du 16/01 au 01/05/2022.

U15D : 10 équipes qui jouent après concertation des clubs, en une poule de 10 du 26/09 au 27/03/2022.

U14D : 23 équipes qui évoluent en 3 x 8 équipes du 26/9 au 16/01/2022. [Un 2^{ème} tour national serait possible \(en attente de confirmation\)](#). [Dans ce cas, les 2 premiers de chaque série joueraient le tour national](#). Les autres équipes sont réparties en 3 x 6 équipes pour le 2^{ème} tour du 06/02 au 01/05/2022.

- **Tableau : descendants et reléguables**

2022-2023	équipes 2020-2021	Doublons (1)	pas de U18H plus de 3 saisons(2)	Descendants(3)	Relégables(4)	2022-2023	Tour. qualificatif
U21H	29	18	3	6 max.	0	27	NON
U18H	27+1			4	0	16	NON
U17H	18			2	4	18	OUI (3 places)
U16H	24			5	4	16	OUI (3 places)
U15H	17			0	4	19	OUI (2 places)
U14H	23			2	4	Libre	OUI (2 places)
	équipes 2020-2021	Doublons	pas de U17D plus de 2 saisons(2)	Descendants(3)	Relégables(4)	saison 2022-2023	Tour. qualificatif
U19D	15	7	2	0	0	20	NON
U17D	14			0	0	14	NON
U16D	12			0	1	14	OUI (5 places)
U15D	10			0	1	19	OUI (2 places)
U14D	23			2	4	Libre	OUI (2 places)

(1) En ajoutant les équipes U21H et U18H, 18 clubs ont 2 équipes.

(2) Depuis 2019-2020, les clubs R. Canter Schaerbeek, RPC Anderlecht, Andenne Basket n'ont pas de U18H inscrits.

Depuis 2020-2021, Club Féminin Quaregnon, RBC Haneffe n'ont pas de U17D inscrites.

Cas spéciaux :

- Dans le cas où une équipe est descendante est également reprise dans les doublons ou dans les équipes qui ne peuvent pas s'inscrire pour la saison 2022-2023, une équipe supplémentaire est considérée comme descendante.
- Dans le cas où le nombre d'équipes est inférieur à 24 en U21H et à 16 en U19D, les équipes descendantes pourraient être repêchées dans l'ordre des classements.
- Si l'équipe U21 est considérée descendante mais que votre équipe U18 est en place utile, vous pouvez inscrire des U21.

(3) Descendant(es) : club ou association de clubs qui ne pourra pas inscrire d'équipe au championnat Régional jeunes la saison suivante (2022-2023) dans la catégorie supérieure à celle où l'équipe (Descendante) de ce club (ou de cette association) évoluait durant la saison 2021-2022.

(4) Relégables : équipe qui doit participer au tournoi qualificatif où elle doit terminer en ordre utile (en règle parmi les places vacantes) si son club veut pouvoir s'inscrire dans la catégorie supérieure pour la saison suivante (2022-2023). Si l'équipe ne termine pas en ordre utile au terme du tournoi, elle est considérée comme "descendante", en sus des descendants déjà connus au terme du championnat.